



Délibération 14 2025 04

Objet : Modification de la Charte des Conseils de quartier du 14^e arrondissement.

PROJET DE DELIBERATION

Le Conseil du 14e arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2543-2 ;

Vu la délibération 14 2021 24, sur le renouvellement des Conseils de Quartier, adoptée au cours de la séance du Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2021 ;

Vu la charte des arrondissements adoptée lors du Conseil de Paris de février 2021 ;

Sur le rapport de Monsieur Elliot De Faramond, Adjoint à la Maire chargé de la vie associative et de la participation citoyenne ;

Sur proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement ;

DELIBÈRE

Article 1er :

Le renouvellement de la Charte 2025 des Conseils de quartier dont le texte se trouve en pièce jointe est adopté.